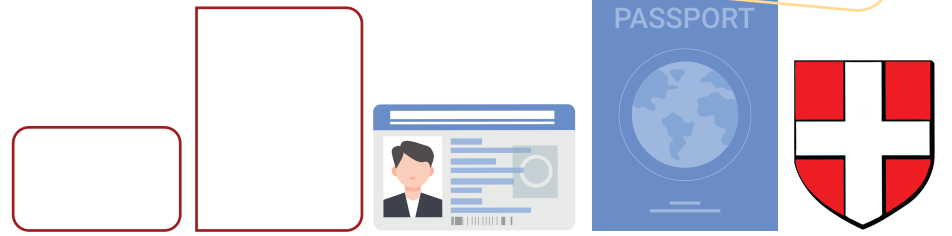


# RENOUVELLEMENT/ DEMANDE CARTES D'IDENTITÉ PASSEPORTS

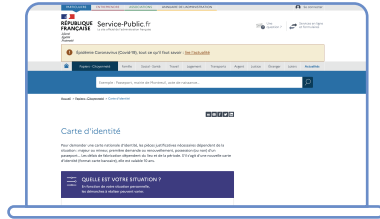
IDENTITÉ

PASSPORT



## 1. FAIRE LA DEMANDE

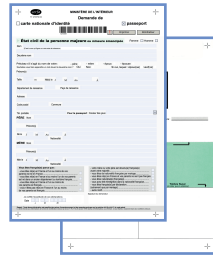
### FAIRE UNE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE



sur le site : <https://www.service-public.fr/>

OU

### TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE DE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE



Cerfa 12100  
Cerfa 12101  
Demande de passeport  
pour un majeur/mineur

OU

### DEMANDER LE FORMULAIRE DE PRÉ-DEMANDE EN MAIRIE



Cerfa 12100  
Cerfa 12101  
Demande de passeport  
pour un majeur/mineur

Il faudra se rendre en mairie pour déposer les pièces justificatives

### PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR **UNE CARTE D'IDENTITÉ**

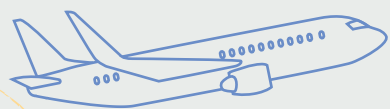
- la carte d'identité originale
- une photo d'identité conforme
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un acte de naissance de moins de 3 mois (si première demande et/ ou si carte périmée depuis plus de 5 ans)
- formulaire de pré-demande

#### À AJOUTER EN CAS DE **VOL/CARTE PERDUE**

- la déclaration de vol (si carte volée)
- un timbre fiscal 25€
- un acte de naissance de moins de 3 mois (si pas de passeport ou passeport non périmé)

#### À AJOUTER SI PERSONNE **MINEUR**

- la pièce d'identité du parent qui dépose la demande



Gratuit

IDENTITÉ

### PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR **UN PASSEPORT**

- le passeport original
- une photo d'identité conforme
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un acte de naissance de moins de 3 mois (si première demande et/ ou si carte périmée depuis plus de 5 ans)
- le formulaire de pré-demande

#### À AJOUTER EN CAS DE **VOL/ PASSEPORT PERDU**

- la déclaration de vol (si carte volée)
- un timbre fiscal 25€
- un acte de naissance de moins de 3 mois (si pas de passeport ou passeport non périmé)

#### À AJOUTER SI PERSONNE **MINEUR**

- la pièce d'identité du parent qui dépose la demande

#### TARIFS

Adulte : 86 €.  
Enfants de moins de 15 ans : 17 €  
Enfants de 15 et 18 ans : 42 €

## 2. PRENDRE **RENDEZ-VOUS** DANS UNE MAIRIE POSSÉDANT UNE MACHINE BIOMÉTRIQUE

LES PLUS PROCHES DE MOMMENHEIM :

BRUMATH

HAGUENAU

## 3. VENIR RÉCUPÉRER SA CARTE DANS LA MAIRIE OÙ LE DOSSIER A ÉTÉ DÉPOSÉ

Echange avec son ancienne carte d'identité/ passeport

Valable 10 ANS pour les nouvelles  
cartes d'identité et passeports

Valable 15 ANS pour les  
anciennes cartes d'identité

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ VOUS RENDRE SUR LE SITE : [HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/](https://www.service-public.fr/)